



LE BULLETIN D'INFORMATIONS DE BOISSY-SOUS-SAINT-YON - MAI 2021



**Raoul  
SAADA**

*La lettre du Maire*

## **BOISSY VILLE PROPRE !**

Chères Buxéennes et chers Buxéens,

L'épidémie que nous vivons, nous fait prendre conscience de notre fragilité, et nous invite à la fraternité.

Le respect des règles sanitaires, de l'environnement, de la solidarité, des règles sociales et républicaines, doit faire naître en nous un engagement citoyen et nous faire oublier la violence de l'individualisme.

A travers cet engagement, nous vous proposons, entre autres, d'installer de bonnes habitudes pour réduire les incivilités, un des problèmes de notre société.

Ainsi commençons à balayer notre pas de porte, à fleurir nos fenêtres, à mettre en valeur notre environnement, à ramasser les déjections laissées par nos animaux de compagnie ... à respecter nos voisins et le travail des agents des services techniques... c'est peut-être le début d'un bien-être commun.

Participons collectivement à faire de Boissy, une ville propre, appréciée, qui invite au respect, et où il fait bon vivre.

Merci à toutes et à tous.

## **BOISSY OFFICIELLEMENT TERRE DE JEUX 2024**

Nous sommes fiers de vous annoncer que la ville de Boissy sous Saint Yon vient de recevoir le label « Terre de Jeux 2024 ». Ce label récompense l'engagement de notre commune dans la promotion du sport auprès des habitants et vient valider un nouveau projet de campagne en soulignant notre volonté de mettre plus de sport dans le quotidien des Buxéennes et des Buxéens !

**Boissy travaillera ainsi à faire vivre la préparation et l'émotion des Jeux Olympiques** au plus grand nombre et montrer son attachement au sport olympique et paralympique, dans le respect de la Charte éthique de Paris 2024.

Des projets sont déjà en cours de réalisation : installation dès cet été de l'éclairage sur le terrain de foot du Bois des Peuples, modernisation de l'éclairage du terrain de tennis intérieur et de la salle Marc Alexandre, installation de l'éclairage sur les terrains de tennis extérieur. Un groupe de travail se réunira prochainement pour l'organisation d'une course à pied dans Boissy. Plein d'autres projets sont également en cours de réflexion avec les associations.

Vous souhaitez partager avec nous une idée, un projet afin de mettre plus de sport dans le quotidien des Buxéennes et des Buxéens ? N'hésitez pas. Nous serons ravis d'échanger avec vous !

[nadege.fauche@boissy-ssy.fr](mailto:nadege.fauche@boissy-ssy.fr) et [xavier.lours@boissy-ssy.fr](mailto:xavier.lours@boissy-ssy.fr)

Sportivement !



# BUDGET 2021 : C'EST VOTE...

## COMPRENDRE LE BUDGET

Le budget municipal est un acte juridique. Il prévoit et autorise les recettes et dépenses de la Ville. Il est voté tous les ans par le conseil municipal et doit toujours être en équilibre.

Le **30 mars** dernier, le Conseil municipal a voté le budget de la ville pour l'année 2021. C'est un acte majeur qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses de notre commune. C'est un outil de prévision et de gestion indispensable au bon fonctionnement d'une commune.

Malgré le contexte de crise sanitaire, les projets prévus dans le programme de l'équipe municipale sont nombreux et ambitieux. Ils ne doivent cependant pas nous éloigner de notre engagement de respecter l'exigence financière propre à notre commune.



26 sur 27



Le budget a été validé le **30 mars** par **26 voix** pour et **1 abstention**

## UN BUDGET AMBITIEUX SANS HAUSSE D'IMPOTS !

Pour répondre aux engagements de campagne pris en 2020, la fiscalité reste inchangée par rapport à l'année précédente. En revanche une refonte de la fiscalité a entraîné le report du taux de la taxe sur le foncier bâti du Département (qui ne la perçoit plus) vers celui des communes :

Taxe d'habitation	Taxes foncières Bâti 2021	Taxes foncières non Bâti
16%	25% taux commune + 16,37 % taux CD91 <b>= 41,37%</b>	90%

**Les comptes d'une commune se décomposent en 2 sections :**

**- La section de fonctionnement :** dépenses et recettes qui servent au fonctionnement courant (dépenses générales, charges de personnel, subventions aux associations, participation à l'intercommunalité ; recettes issues des impôts locaux, dotations de l'état...)

L'année 2020 a connu des excédents dans cette section de fonctionnement. Ils constituent une épargne brute de la commune qui peut être utilisée pour les futurs investissements du mandat et représente pour l'année 2020 **1,2 millions d'euros**.

**La section d'investissement :** dépenses et recettes destinés à l'achat de biens (corporels ou incorporels) sur du long terme (dépenses construction, travaux de réhabilitation, études, licences ; recettes reçues de subventions, de l'autofinancement...)

Les excédents de la section d'investissement 2020 sont reportés sur l'année suivante pour notamment finir les chantiers déjà lancés. Cela représente **1,1 millions d'euros**.

**LE SAVIEZ VOUS ?**

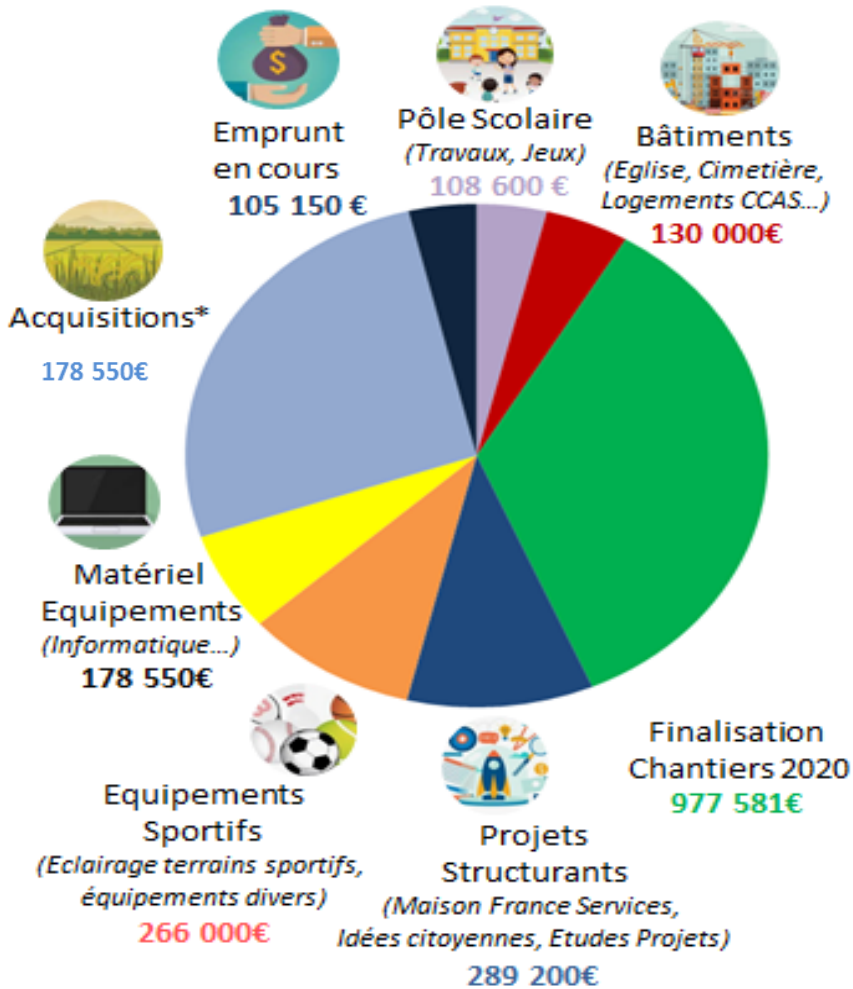
# ... SANS HAUSSE D'IMPOTS !

## PRESENTATION DU BUDGET 2021

### L'INVESTISSEMENT

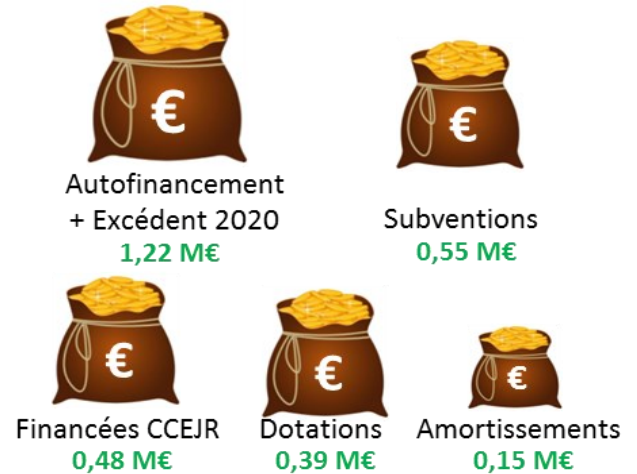
Les dépenses : **2 795K€**

Les recettes : **2 795K€**



\* Acquisitions : Conservatoire, Maison France Services / Tiers-Lieu

Les recettes d'investissement sont principalement portées par des fonds propres :



Les subventions inscrites en 2021 relèvent essentiellement des restes à réaliser des trois grands chantiers (CLE/Ecole maternelle, Salle Polyvalente, Travaux Mairie). La municipalité n'a inscrit que les subventions déjà notifiées au moment du vote. Des dossiers seront déposés cette année et nous espérons pouvoir augmenter encore cette ressource.

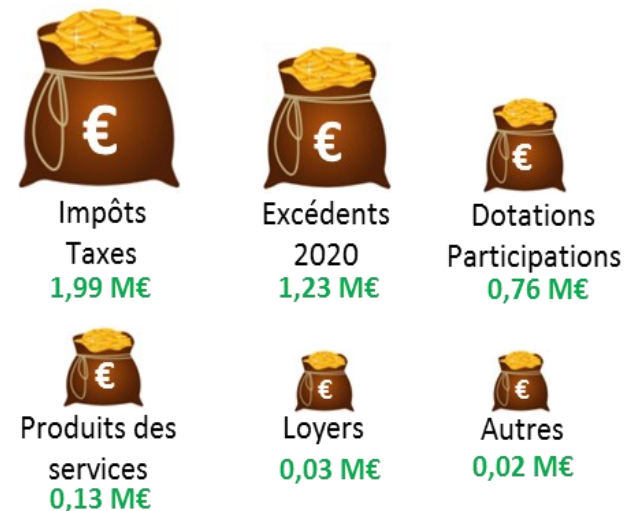
**La municipalité ne devrait pas avoir besoin de mobiliser de l'emprunt pour financer ses investissements 2021**

### LE FONCTIONNEMENT

Les dépenses : **2 914€**

Les recettes : **4 144€**

#### COMMENT SE REPARTIT LE BUDGET SUR 100 € !





## FESTIVAL DE JOUR DE NUIT – SAMEDI 05 JUIN 20H30

A l'heure où nous imprimons ce Boissy Infos, l'étape prévue sur Boissy est toujours d'actualité. Compte tenu du contexte sanitaire, son maintien dépendra de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures gouvernementales. Une jauge maximale sera appliquée au moment de la représentation.

Le festival de jour // de nuit est un festival qui s'inscrit sur le territoire essonnien, avec cette année la participation de 15 communes.

Pendant trois weekends du 22 mai au 05 juin, de nombreux spectacles sont proposés, allant du théâtre de rue, de la danse à des formes circassiennes...

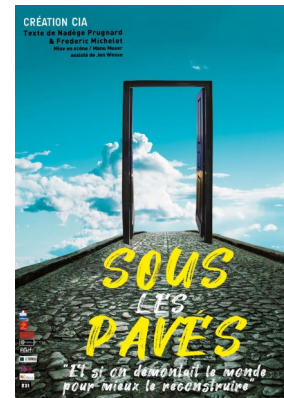
Boissy accueillera ainsi une escale le **samedi 05 Juin à 20h30 sur le parking de l'Espace Jean Jaurès** au niveau de la bibliothèque et du conservatoire. La Compagnie Internationale Alligator vous présentera un spectacle intitulée « SOUS LES PAVES », UN SPECTACLE POETIQUE, UN SPECTACLE COUP DE POING avec comme thématique « Et si on démontait le monde pour mieux le reconstruire »

« Sous les pavés » met en rue et en scène l'épopée de personnes échappées d'un sombre futur, qui se confrontent avec notre présent composite et déconcertant. Trois complices habitants du quartier, vont les embarquer dans une visite décalée, à la fois grinçante et drôle de notre 21 siècle.

Une métaphore, une allégorie sur les tourments et les tragédies de notre époque, mais aussi les utopies, les rêves et les espoirs.

Un spectacle poétique, drôle, engagé, une ode sans complaisance aux exclus, aux femmes, aux citoyens, aux enfants, aux associations, aux étrangers, aux personnes de tous milieux et de tous âges, à tous ceux qui se battent, se mobilisent et œuvrent pour un monde plus juste et plus solidaire.

Dans cette volonté qu'a la municipalité de rendre la Culture accessible au plus grand nombre, ce spectacle sera entièrement gratuit.



### « INFOS PRATIQUES »

Date : Samedi 05 Juin - Heure : 20h30 - Durée : 1h - Lieu : Parking Jean Jaurès (Bibliothèque – Conservatoire) - Genre : Épopée Théâtrale - Tout public à partir de 10 ans - **Une jauge sera déterminée en fonction des conditions sanitaires en vigueur au moment du spectacle.**

## VIDE MAISONS – 26 JUIN ET 27 JUIN - RAPPEL

**Samedi 26 et Dimanche 27 Juin de 9h à 18h**, les habitants de Boissy qui le souhaitent sont conviés à ouvrir leurs cours, allées, porches ou jardins pour un vide-maisons géant organisé dans tout le village.

Aussi, merci de vous faire recenser en mairie par mail ([etatcivil.associations@boissy-ssy.fr](mailto:etatcivil.associations@boissy-ssy.fr)) ou par téléphone au **01.64.91.92.93** en communiquant votre adresse. **Vous avez jusqu'au 15 Mai pour vous faire connaître.** Au moment où nous écrivons ce BI, plus d'une cinquantaine de sites s'est déjà fait connaître en mairie .

Vous ne pourrez pas déborder sur la voie publique. Il faudra vous assurer que les visiteurs puissent aisément circuler dans votre allée, cour, jardin en respectant les gestes barrières.

Un plan reprenant toutes les adresses de tous les participants sera communiqué dans le Boissy Infos de Juin. Un petit kit signalétique permettant d'identifier les logements participant à l'opération sera distribué peu avant l'évènement. **L'évènement est Interdit aux professionnels.**



# [ Écologie - Développement Durable ]

## L'EAU, UNE URGENCE POUR PRESERVER NOTRE PLANÈTE ET LES GÉNÉRATIONS FUTURES :

Face à l'urgence de la crise écologique et sociale qui se manifeste désormais de manière mondialisée (changement climatique, raréfaction des ressources naturelles, perte drastique de biodiversité, catastrophes naturelles et industrielles). Nous avons le droit d'utiliser les ressources de la Terre **mais le devoir d'en assurer la pérennité pour les générations futures. C'est notamment le cas de l'eau, ressource primordiale et essentielle à la vie.**



Voici quelques conseils intéressants pour préserver cette ressource au quotidien :

### 1) Contrôler la chaleur et le débit de l'eau des robinets :

- grâce à l'usage de robinets mitigeurs : 10% de réduction
- Laisser de préférence les robinets mitigeurs en position « froid » pour éviter de demander de l'eau chaude ou tiède alors qu'on a besoin, la plupart du temps, d'eau froide.
- grâce à l'usage d'aérateurs (ou mousseurs) : 30 à 40% de réduction
- En préférant l'usage de pomme de douche « éco » : 50%.

### 2) Pour le jardin, j'optimise ma consommation et utilise l'eau de pluie

Profiter du soir pour arroser un jardin en été, la tombée du jour est le moment idéal, car plates-bandes et potagers auront toute la nuit pour se désaltérer. En binant la terre avant, l'arrosage sera encore plus efficace. De même, le pied des plants peut être paillé pour limiter l'évaporation. Enfin, un gazon que l'on laisse pousser un peu plus haut devient plus résistant à la sécheresse et permet donc d'économiser l'eau d'arrosage.

L'eau de pluie est un bienfait que l'on peut récupérer à partir des gouttières dans des bacs, ou mieux, des citernes (il en existe de toutes tailles). Cette eau servira à l'arrosage des plantes, du jardin, ou aux lavages divers.

### 3) Privilégier des équipements ménagers moins consommateurs en eau lors de vos renouvellements

Les appareils économes divisent la consommation d'eau par deux voire trois selon les modèles. Il existe aujourd'hui des lave-linges utilisant seulement 40 litres d'eau par cycle (sans prélavage) et des lave-vaisselles consommant moins de 15 litres.

## L'agenda



## FÊTE DE LA BIODIVERSITÉ - DIMANCHE 23 MAI

Pour la première année, la municipalité organise une journée de fête dédiée à la biodiversité et à l'environnement avec des acteurs engagés sur cette thématique. De nombreuses animations sont prévues. Venez donc nombreux et en famille découvrir les stands, les deux expositions et les animations (balade guidée, animation microfaune aquatique, fabrication recyclerie, etc...). Retrouvez le détail du programme de la journée dans le flyer ci-joint au BI.



## MATINÉE ECO-CITOYENNE : ESSONNE VERTE ESSONNE PROPRE - SAMEDI 5 JUIN 2021

La préservation des paysages est l'affaire de tous ! Ayez la nature participative, chacun d'entre nous peut se mobiliser pour la protection de notre cadre de vie, notamment en participant à la manifestation annuelle : « Essonne verte-Essonne propre ».

Retrouvons-nous : **Samedi 5 Juin 2021** à 08h45, départ nouveau cimetière pour un grand nettoyage printanier, cette matinée sera clôturée autour d'un verre.

## POINT SUR VACCINATION

Consciente de l'importance de mener à bien cette campagne de vaccination, et ce pour le plus grand nombre, la municipalité s'est engagée dès le début pour offrir assistance et aide à la population d'une part, mais aussi aux centres de vaccination. Ainsi, plusieurs centaines de buxéens ont été vaccinés et le nombre augmente chaque jour.

Plus de 120 grâce à l'aide des listes méticuleusement préparées au CCAS, les autres par leurs propres moyens ou l'aide des médecins, des familles, des amis, 9 enseignants de l'école ont pu aussi être vaccinés. En outre, certains agents et élus se sont mis à disposition volontairement du centre de vaccination d'Arpajon, et de celui d'Etrechy en cas de réouverture. Enfin, un élu a accompagné 12 personnes qui n'avaient pas de moyen de transport. Un grand MERCI aussi aux infirmières de Boissy pour la relation créée avec le service et les personnes à vacciner, notamment celles avec des problématiques de mémoire.

Les médecins traitants n'ont malheureusement pas accès à la vaccination avec le Pfizer ou le Moderna dans leurs cabinets (pour l'instant). La vaccination est complètement dépendante de l'approvisionnement en doses des centres de vaccination où elle se passe majoritairement, d'où la difficulté d'obtenir un rendez-vous.

La liste des éligibles à la vaccination évolue régulièrement, renseignements auprès de votre médecin ou sur : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/vaccins> - A ce jour :

- professionnel(le)s du secteur médico-social
- personnes majeures avec une pathologie à très haut risque
- femmes enceintes à partir du 2ème trimestre de grossesse
- personnes en situation de handicap hébergées en MAS ou FAM
- personnes de plus de 55 ans (en fonction des professions et des doses disponibles)

### Pour vos rendez-vous :

<https://www.sante.fr/centres-vaccination-covid.html> Numéro vert national 0 800 009 110

Pour le centre de vaccination d'Arpajon, rendez-vous sur doctolib.fr ou par téléphone au 01.69.26.15.05.

Si vous êtes éligible à la vaccination, vous pouvez aussi vous inscrire sur la liste d'attente du CCAS, qui transmettra dans un centre de vaccination en fonction de leur offre. Attention le CCAS ne peut pas promettre le RV.

Il y a aussi le site : <https://vitemadose.covidtracker.fr/>

Si nous recevons une information d'ouverture d'un centre de vaccination, nous vous informerons sur : <https://www.facebook.com/mairiebssy>

Lorsque votre rendez-vous est fixé, que vous êtes prioritaire, et que vous n'avez pas de moyen de transport : Si vous avez plus de 75 ans, vous pouvez contacter l'entreprise Flexcité (service départemental gratuit pour l'utilisateur) : 06 33 48 40 73 (entre 9h et 17h), de préférence pour un RV médical entre 10h et 16h ou le samedi, et en appelant au moins 3 jours avant. Informations : 01 60 91 96 71 ou [transports@cd-essonne.fr](mailto:transports@cd-essonne.fr). Enfin, vous pouvez demander un bon de transport à votre médecin traitant, en dernier recours. PRENEZ BIEN SOIN DE VOUS et DES AUTRES ! MERCI !

## APPELS AUX DONNS :



- **Le service social de l'hôpital d'Arpajon recherche des vêtements de bébés 0-3 mois** pour des jeunes accouchées dans le besoin. Renseignements et prise de RV pour les dons : 06 65 44 63 49 (possibilité de laisser un message) ou [sec.sociale@ch-arpajon.fr](mailto:sec.sociale@ch-arpajon.fr). La layette neuve ou en bon état pourra être déposée à Boissy, ou au bureau du service social de l'hôpital d'Arpajon (RdC derrière ascenseurs). **MERCI !**

- **Afin d'organiser des ateliers manuels intergénérationnels, la commission 4S recherche :** Machines à coudre, matériel de couture, broderie, tricot, travaux manuels divers, en bon état. Renseignements et prise de RV pour les dons : 01 64 91 92 93 ou [claire.cazade-saada@boissy-ssy.fr](mailto:claire.cazade-saada@boissy-ssy.fr). **MERCI !**





## CHÈQUE ÉNERGIE :

Il est attribué en fonction des ressources fiscales, et a été envoyé courant avril aux bénéficiaires sans qu'ils n'aient eu besoin de faire des démarches.

Informations : <https://chequeenergie.gouv.fr/> : rubrique « bénéficiaire » > « vérifier mon éligibilité »

Pour que le **chèque énergie** soit à l'avenir déduit directement de vos factures d'électricité ou de gaz (aussi fioul et bois), les bénéficiaires peuvent demander sa pré-affectation, en ligne, ou sur le chèque en cochant la case « pré-affectation » avant de l'envoyer.

Nouveauté 2021 : ce chèque peut être utilisé par les bénéficiaires dans les EHPA, EHPAD, résidences autonomie, ESLD et USLD.



## - RECRUTEMENT / URGENT :

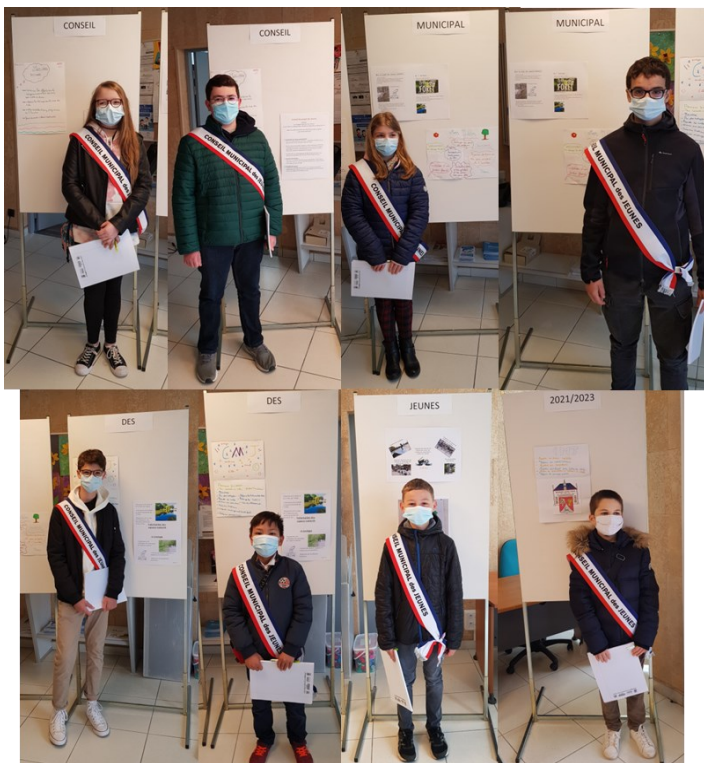
L'association de maintien à domicile « les 3 Vallées » recrute des auxiliaires de vie et assistantes de vie pour travailler chez des personnes de Boissy-sous-Saint-Yon et des environs. Véhicule indispensable. Contact : Mme Delaunay, mairie de St Cheron : **01 69 14 13 21**

## [ Éducation - Enfance - Jeunesse ]

### LE CONSEIL DES JEUNES (CMJ), RETOUR SUR L'INVESTITURE

Samedi 10 Avril, Raoul Saada, Maire de Boissy-Sous-Saint-Yon accompagné de Aurélie Mounoury, maire adjointe à la jeunesse et Sophie Blaise et Jean-Marc Pichon, élus sur la commission jeunesse ont investi les élus du nouveau Conseil Municipal des Jeunes en présence de leurs parents, dans le respect des gestes barrières.

Leurs programmes sont composés de projets ambitieux et variés pour la vie de la commune allant de l'organisation d'événements à des travaux de voirie et d'éclairage en passant par la préservation de l'environnement et des aménagements ludiques pour les jeunes.



Élus pour 2 ans, Ils se mettront au travail dès le 5 mai.

L'ensemble des élus remercie ces jeunes citoyens pour leur engagement pour la collectivité

Nous souhaitons remercier également Alexandra Hemon, conseillère municipale déléguée à la jeunesse qui a permis l'aboutissement de ce projet fort de notre programme.

Chers jeunes, **voici donc la liste de vos élus au sein du Conseil Municipal des Jeunes :**

Bagard Manon - De Saint Aubert Maxime

Fernandes Gabriel - Guilmart Sacha

Jannot Gaétan - Legendre Thomas

Pouchoux Jules - Ricard Justine

Trouttier Emmy



## AGENDA MAI 2021 - INFOS PRATIQUES

**Samedi 08 Mai**

**Cérémonie du 08 mai 1945**

**Dimanche 23 Mai**

**Fête de la bio diversité**

Complexe du jeu de Paume - Gymnase

**Samedi 05 juin - 9h à 12h**

**Essonne verte Essonne Propre**

De 9h à 12h avec un RDV au ci-  
metière pour la distribution du  
matériel.

**Samedi 05 juin - 20h30**

**Festival de Jour de Nuit**

Parking Jean Jaurès  
(Bibliothèque - Conservatoire)

**Samedi 19 juin**

**Fête de la musique**

**Dimanche 20 et 27 juin**

**Élections Cantonales et Régio-  
nales**

**Samedi 26 et Dimanche 27 juin**

**Vide Maisons**

### MEMO - COLLECTE DES DECHETS VEGETAUX !

Pour le mois de mai, la collecte  
des déchets végétaux en porte  
à porte sera effectuée les lundis  
après-midi 3, 17 et 31 mai.

Merci de bien vouloir respecter  
ces dates de ramassage.

## BOISSY FETE SES VOISINS - REPORTE AU 24 SEPTEMBRE



Le contexte sanitaire continue malheureusement de perturber le calendrier des animations de la commune. C'est avec regret que nous avons appris que l'opération nationale de la fête des voisins a été reportée au 24 septembre prochain. Aussi, nous n'avons d'autres choix de reporter notre animation à la même date.

Nous avons hâte de vous retrouver et souhaitons associer à cette fête les commerçants Buxéens et ainsi contribuer à aider le tissu économique local, en offrant un panier composé de produits achetés dans les commerces Buxéens à tous les sites déclarés en mairie.

### INSCRIPTION SCOLAIRE - RENTREE 2021



#### INSCRIPTIONS SCOLAIRES - ECOLE PUBLIQUE FONTAINE SAINT LUBIN

Les inscriptions des enfants nés  
en 2018 pour la rentrée  
scolaire 2021-2022 sont ou-

vertes.

Renseignements en mairie au 01.64.91.92.93 ou sur le  
site internet de la commune.

Documents nécessaires pour l'inscription : livret de fa-  
mille, justificatif de domicile de moins de 3 mois, pièce  
d'identité du/des représentant/s légal/aux, copie du  
carnet de vaccinations.

#### INSCRIPTIONS SCOLAIRES - ECOLE PRIVEE SAINT THOMAS BECKET

Inscriptions des enfants de la TPS (2 ans et demi) au CM2  
auprès de la directrice Mme Loiseau au 01.60.82.06.58.

### RECENSEMENT MILITAIRE / CITOYEN

Les jeunes nés en 2005 doivent se présenter en mairie, à

la date de leur anniversaire, afin d'effectuer les  
formalités de recensement, munis du livret de famille,  
de leur carte d'identité ainsi que d'un justificatif de  
domicile.

### PHARMACIES DE GARDE

<b>SAMEDI 1 MAI</b> LEUVILLE SUR ORGE	CC SIMPLY MARKET	☎ 01 60 84 22 56
<b>DIMANCHE 2 MAI</b> MAROLLES EN HUEPOIX	MAUDET	☎ 01 69 14 89 49
<b>SAMEDI 08 MAI</b> BRETIGNY SUR ORGE	DU ROND POINT	☎ 01 69 88 93 13
<b>DIMANCHE 09 MAI</b> BREUILLET	CENTRE	☎ 01 64 58 64 47
<b>JEUDI 13 MAI</b> BRETIGNY SUR ORGE	SORBIERS	☎ 01 60 84 06 53
<b>DIMANCHE 16 MAI</b> EGLY	MOLIERE	☎ 01 64 90 21 31
<b>DIMANCHE 23 MAI</b> BRETIGNY SUR ORGE	DE LA MOINERIE	☎ 01 60 84 72 72
<b>LUNDI 24 MAI</b> BRETIGNY SUR ORGE	JEAN JAURES	☎ 01 60 84 69 97
<b>DIMANCHE 30 MAI</b> BOISSY SOUS SAINT YON	GINKGO	☎ 01 60 82 05 96

\*Sous réserve de modifications de dernière minute

#### MAISON MEDICALE DE GARDE

Contactez le centre de régulation **01 64 46 91 91** - samedis de 14h à  
20h / dimanches et jours fériés de 8h à 20h

